

L'assemblée générale des "Amis du Vieux Martizay"

VP
21/11/88



Elle avait lieu samedi soir à la mairie de Martizay, sous la présidence de M. Jean-Louis Soubrier, entouré des membres du bureau : M. Jean-Claude Marquet, vice-président ; Mme Blanchet, secrétaire ; Mme Gault, secrétaire adjointe, M. Cassius, trésorier.

Après avoir salué la présence de M. Perreau, maire-adjoint, et demandé une minute de recueillement à la mémoire de M. Dubois, ancien maire-adjoint et membre du comité d'honneur de l'association, M. Soubrier présentait son rapport moral. Il informait l'assistance qu'une étude sur les sépultures multiples et poteries trouvées à Saint-Romain, allait être publiée dans le courant de l'hiver.

Des poteries trouvées dans sa propriété de Notz-l'Abbé ont une similitude avec celles trouvées dans le jardin de M. Hilaire. Ces poteries ne sont pas postérieures à l'an 1000, ce qui prouve que Notz-l'Abbé était habité bien avant la fondation de son prieuré en 1228.

M. Soubrier fait part de la disparition des archives notariales de Martizay, qui étaient déposées chez Maître Pipereau, décédé depuis quelques années, malgré d'actives recherches, elles n'ont pu être retrouvées, ce qui

est très regrettable pour l'histoire de la localité.

Le président rend compte également de ses interventions auprès du syndicat intercommunal, de la mise en valeur de la Brenne en ce qui concerne le barrage d'Etourneau, dont le syndicat veut augmenter la capacité, un déversoir semble être la solution qui sera adoptée.

Il se réjouit, et l'assemblée avec lui, de la suppression de la décharge d'Etourneau, polluante pour la Claise.

Une subvention de 1.700 F accordée par la municipalité va permettre d'éditer un nouveau cahier historique qui portera le numéro 8. La première partie de ce cahier, rédigée par M. Jean-Claude Marquet, parlera de la préhistoire, la seconde partie concernera les fouilles de la sablière du gué à la limite de l'Indre et de l'Indre-et-Loire.

M. Cassius donnait connaissance du rapport financier apport moral et rapport financier étaient tous deux approuvés à l'unanimité. C'est aussi à l'unanimité que Mme Blanchet et M. Carcaud, membres sortants du conseil d'administration étaient reconduits.

M. Soubrier regrettait que les fouilles de Saint-Romain ne

puissent être poursuivies faute d'encadrement. Le projet d'explorations de souterrains est également envisagé.

La séance se terminait par la projection d'un film de M. Jean-Claude Marquet sur les fouilles qu'il a effectuées à La Roche-Cotard, à 2 km de Langeais, sur la rive droite de la Loire.

NOTRE PHOTO. — M. J.-L. Soubrier entouré des membres du bureau.